



LETTRE OUVERTE

À

Monsieur de Cibon
Directeur Général des services

Marseille, le 15 février 2021

Monsieur le Directeur Général des Services,

La Section Cadres du Syndicat CGT du Conseil Départemental, vous alerte sur les dispositions prises dernièrement dans le cadre du renforcement du télétravail.

Avec la crise sanitaire du coronavirus et le premier confinement, une forme empirique de travail à distance s'est imposée dans de nombreuses entreprises et administrations. L'enquête menée au printemps 2020 auprès des cadres et professions intermédiaires au niveau national par l'UGICT-CGT, montrait alors des conditions de télétravail très dégradées :

- ▶ Pour 78 % des participants à l'étude, pas de mise en place d'un droit à la déconnexion.
- ▶ Pour 78 %, pas de définition des plages horaires pendant lesquelles il faut être joignable.
- ▶ Pour 40 % des cadres, une augmentation de la charge de travail.
- ▶ Pour 33 % des cadres, une anxiété inhabituelle.
- ▶ Pour 97 % pas d'équipements ergonomiques de travail mis à disposition.
- ▶ Pour 84 % pas de prise en charge des frais de connexion et des logiciels.

Le deuxième confinement de l'automne 2020 et ses suites ont fortement relancé le développement forcé du télétravail. Depuis, celui-ci se présente souvent comme une forme de travail à distance au départ improvisée, puis ensuite mal maîtrisée dans de nombreuses administrations, la nôtre n'échappant pas à ces difficultés.

Du fait de ses hésitations dans la gestion de la crise sanitaire et des injonctions contradictoires qu'il donne aux administrations : « *restez ouverts, mais rentrez tous à la maison !* » le Gouvernement est très largement responsable de la situation actuelle qui laisse à la Collectivité peu de marges de manœuvre.

Néanmoins, la gestion de ces incohérences et contradictions repose en interne, en grande



partie sur l'encadrement, et notamment sur la catégorie, forte en nombre, de l'encadrement intermédiaire qui fait "tourner" en temps normal les services centraux et les services opérationnels, et qui de notre point de vue, est depuis trop longtemps négligée dans notre institution.

La mise en œuvre de consignes contradictoires combinant exigence de continuité de service et mise en place du télétravail avec des moyens techniques très limités génère une pression sans précédent sur les cadres du Département.

Puisse la crise actuelle amener à moins de verticalité dans le fonctionnement des directions, et à plus de considération concrète envers les cadres et les agents de notre administration, et ce dans la durée !

Concernant la question proprement-dite du télétravail, nous pensons qu'il ne faut surtout pas que sa forme dégradée mise en place dans le contexte particulier de la crise sanitaire actuelle se pérennise.

Pour nous, Syndicat CGT, la mise en place du télétravail auquel nous sommes dans le principe favorable pour les activités télé-travaillables – à condition que les agents soient volontaires pour le pratiquer – nécessite en effet des règles claires pour garantir les droits et les conditions de travail des personnels.

De plus, en tant que Cadres du Service Public, nous sommes foncièrement attachés aux notions d'équipes et de collectifs de travail, qui permettent de répondre au mieux aux besoins des usagers en favorisant notamment la continuité du service.

Souhaitant vous alerter sur les risques que feraient rapidement courir un développement non réfléchi du travail à distance en termes de désorganisation des services, nous vous demandons en tant que plus haute autorité de notre administration, sous l'égide de l'autorité politique, de prendre les mesures nécessaires pour nous éviter cet écueil.

A côté de l'indispensable dialogue avec les organisations syndicales représentatives de l'ensemble du personnel, il nous semblerait pertinent qu'un travail préparatoire plus technique soit amorcé sans attendre avec l'ensemble des cadres de service.

C'est dans cet objectif, que nous sollicitons une rencontre afin, d'une part de poser un état des lieux de la situation des cadres 11 mois après le début de l'impact de la pandémie, et d'autre part d'exposer nos revendications plus en détails.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général des services, nos respectueuses salutations.

Thierry Dupont
Section UGICT-CGT



SECTION SYNDICALE DE L'UNION DES INGÉNIEURS, CADRES & TECHNICIENS CGT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
52, AVENUE DE SAINT-JUST / 13256 MARSEILLE CEDEX 20
TÉL. 04 13 31 19 70 à 19 74 / www.cgt-cd13.org / Suivez-nous sur Facebook